

# GÉNÉRATIONS ULM+

2021-2025

*C'est une équipe riche de compétences multiples, composée d'élus d'expériences et de nouveaux, qui ont en commun l'envie d'agir ensemble dans l'intérêt de tous, en défendant les valeurs d'un ULM simple, léger, diversifié, responsable, et accessible à toutes et tous.*

Le rôle des élus d'une fédération est de **travailler** autour d'un **projet collectif** qui a été clairement identifié, de tout mettre en œuvre **en interne** pour que la Fédération soit au service des licenciés pilotes et élèves pilotes, des présidents de clubs, des responsables de structures, des instructeurs, de tout mettre en œuvre **en externe** pour que la Fédération soit un interlocuteur crédible et un partenaire fiable.

Durant les quatre années écoulées, la plupart des objectifs fixés lors de la précédente mandature ont été atteints. Les équilibres sont sains (croissance du nombre de licenciés, du nombre de structures, diminution des accidents, autonomie financière). Ceux qui ont eu l'occasion de s'associer de près à la vie fédérale savent qu'il y a eu beaucoup de travail au service de tous les pilotes.

Il faut pérenniser et accentuer les objectifs fixés en y associant des nouvelles énergies, en garantissant pour les années à venir le cadre stable et solide d'une fédération centrale, alors même que le monde aéronautique est en pleine crise. Dans un contexte où l'exigence du développement durable impacte l'ensemble de nos comportements, l'ULM est la pratique la plus à même de répondre de manière **innovante, simple, et accessible à notre passion du vol et de la liberté.**

L'équipe Générations ULM + se propose d'agir dans les domaines suivants :

## RÈGLEMENTATION

### **Libre et responsable**

- **Maintenir** le système déclaratif actuel et l'unité des six classes tel qu'il a été élaboré dans la dernière version de la réglementation ULM (juillet 2019), obtenue sans aucune nouvelle contrainte réglementaire.
- **Défendre et promouvoir** ce qui fait l'ADN de l'ULM depuis 40 ans : ni avion avec les pesanteurs de la réglementation, ni vol libre avec le risque de l'éclatement de la pratique ; ce système rend possible l'innovation, garantit les plus grandes libertés pour la pratique du vol motorisé, en reposant sur la responsabilité des pilotes.
- **Simplifier** autant que possible le cadre réglementaire, faciliter en particulier les démarches administratives pour les constructeurs et les importateurs, permettre une procédure allégée pour les machines du type part 103 (monoplace très léger : 115 kg maxi de masse vide, vitesse mini 45 km/h...).
- **Favoriser** les échanges et les passerelles avec les autres pratiques (avion, planeur, vol libre, ballon, hélicoptère, construction amateur) aéronautiques dans le cadre du CNFAS ou de relations bilatérales, maintenir l'identité et la spécificité de la réglementation ULM française au risque de déséquilibrer l'ensemble.

## INTERNATIONAL

### **Valoriser et maintenir notre système réglementaire sur le plan international**

- **Reconnaître** que les réglementations ULM ou équivalentes dans le monde relèvent depuis le début de compétences nationales ; toute tentative d'homogénéisation a pour conséquence d'alourdir la réglementation française

actuelle qui est la plus libre en Europe, et que beaucoup de pays nous envient.

- **Favoriser** les échanges et les reconnaissances mutuels entre les pays pour permettre de circuler librement ; c'est sur cette base que repose l'ULM depuis 40 ans ; le Mondial de l'ULM à Blois doit redevenir le lieu de cet échange, élargi à l'ensemble des classes de l'ULM et pour tous les budgets.

- **Être** à travers l'EMF un interlocuteur privilégié de l'EASA pour permettre en amont d'intégrer les atouts du système déclaratif ; maintenir cette politique au sein de l'EMF que la France préside à nouveau depuis 2019.

## MÉDICAL

- **Maintien** du système actuel : visite initiale de non contre-indication et réponse au questionnaire de santé multisport QS-Sport.

- **S'opposer** à toutes formes de visites de type avion qui n'ont pas démontré leur pertinence et leur nécessité dans le cadre de l'activité ULM.

- **Répondre** dans le cadre de la commission médicale aux problématiques spécifiques.

- **Sensibilisation** aux pratiques à risque, politique de prévention et aide aux clubs dans le cadre de rassemblement.

## ESPACE AÉRIEN

### **Préserver notre espace de liberté**

- **Maintenir** la liberté de voler et lutter contre la tendance à la complexification des espaces civils et militaires en agissant au sein du groupe espace aérien du CNFAS par le biais des représentants FFPLUM aux CRAGALS dans toutes les régions.
- **Accélérer** le développement d'outils cartographiques partagés de gestion de l'Espace Aérien en temps réel accessible à l'ensemble des pilotes.

- **Être représenté** au titre de la FFPLUM, en lien avec le CNFAS, à toutes les instances de discipline.

- **Lutter** contre l'implantation anarchique des éoliennes en préservant des distances minimales de sécurité avec les bases d'activités aériennes.

- **Favoriser et promouvoir** le développement de nouvelles technologies de prévention des collisions : simples, ouvertes, économiques, et non obligatoires, en privilégiant l'interopérabilité et la nécessaire compatibilité des systèmes entre eux quels que soient les types d'aéronefs dans un cadre non certifié.

- **Poursuivre** le développement de partenariats avec les organismes de protection de l'environnement (cf. convention Gypaète Barbu avec les parcs nationaux et les ligues de protection en 2020).

## FORMATION

### **Assurer le parcours de formation des pilotes ULM**

- Nouveau référentiel avec un contenu de programme modernisé et simplifié, adapté aux différentes classes pour le pilote ULM (été 2021).

- Production durant la mandature d'un nouveau manuel fédéral.

- Délégation du théorique ULM qui pourra être passé directement dans les structures ULM (fin 2021).

- Stage Facteurs humains ENAC pour élèves instructeurs ou instructeurs dans la limite des places (environ 25 financements par an).

- Aides instructeurs clubs, aide réactualisation instructeurs clubs.
- Rendre plus accessible l'accès aux formations instructeurs pour les classes 1 (paramoteur) et 2 (pendulaire).
- Mise en place du monitorat fédéral : sous la responsabilité du ministère des Sports.
- Mise place d'un Centre Sportif fédéral à Blois au service des pilotes et des instructeurs.
- Prolongation pour quatre ans de l'action Remise en Vol : remise en vol volontaire auprès d'un instructeur et subvention de 60 euros de la Fédération (1 750 ReV en 2020).
- Maintien d'une assurance RC fédérale spéciale instructeur.
- Mise en place d'un second poste auprès de la Direction Technique Nationale consacré à la formation en lien avec le sport.
- Poursuivre les formations spécifiques dans le cadre de la réglementation actuelle et le développement d'une pratique volontaire du vol montagne et hydro, avec les centres d'expertise fédéraux : Pôle National Vol Montagne et Pôle National Vol Hydro et leurs réseaux d'instructeurs labellisés.
- Finaliser avec la DGAC l'inscription du titre d'instructeur ULM au RNCP - répertoire national de la certification professionnelle.
- Finaliser avec le ministère des Sports la mise à jour du diplôme DEJEPS.

## SÉCURITÉ

### Communiquer et sensibiliser

- Statistiques, informations, campagne de communication.
- Réseau des correspondants sécurité des vols en lien avec les Comités régionaux.
- Subvention parachute de secours pour les machines club, subvention reconditionnement parachute de secours (2018).
- Actualisation permanente du Memo Sécurité du pilote ULM (cf. édition 2021)
- Poursuite de la collaboration avec le BEA sur chaque accident ; référents par classe ; formation par le biais de module ULM.
- Collaboration avec les organismes institutionnels GTA, Armées, Secours... et référents sur les sujets de sécurité.
- Forum sécurité dans le cadre des Comités régionaux.
- Réalisation et promotion des supports pédagogiques tutos et guides.

## VIE DES CLUBS

### Au cœur des pratiques

- Renforcer le soutien aux clubs (situation sanitaire, incident climatique, accident de pratique, etc.).
- Développement d'une application fédérale type smart-phone pour la prise de licence et assurance, informations, position des clubs, préparation des vols en lien avec l'application fédérale BASULM.
- Faciliter et supporter l'acquisition de machines simples par les clubs, pour permettre une pratique économique et accessible.
- Accompagner l'équipe dirigeante des clubs depuis l'affiliation et dans leurs projets de développement en lien avec les Comités régionaux.
- Inclusion de la RC club et dirigeant prise en charge par la FFPLUM pour les structures affiliées. Prise en charge de l'assurance manifestation aérienne pour les clubs organisant des événements.
- Aider les dirigeants dans leur mission, l'animation et la promotion de leur action au sein des clubs (guide du bénévole).
- Aider les dirigeants à formaliser leur projet associatif en adéquation avec les CRULM et la Fédération.
- Accompagner les clubs à candidater aux aides ou appels à projets proposés par l'ANS et les acteurs du développement du sport.
- **Renforcer** le rôle d'interface local des Comités régionaux pour le développement des clubs notamment dans le cadre de la mise en place de l'ANS (Agence Nationale du Sport).

- **Poursuivre l'accompagnement** des CRULM à se structurer pour mener leur mission.
- Modernisation du siège pour mieux accueillir, simplifier les démarches et être plus proche des licenciés.
- Formation du personnel afin de mieux accompagner et aider les licenciés dans leurs attentes et services.
- **Tour ULM** : mobiliser les clubs, les bénévoles et les partenaires dans un projet majeur ouvert à tous, avec un encadrement pédagogique en toute sécurité pour découvrir d'autres sites et terrains.
- Encourager et soutenir les initiatives de rallyes et rassemblements régionaux à l'initiative des clubs et Comités régionaux.
- Poursuivre l'accueil des jeunes stagiaires.
- **Accentuer** l'information de nos pratiquants à voler éco-responsable, en préservant l'environnement dans le respect mutuel de activités de loisirs.
- **Promouvoir** le caractère durable et la protection de nos plateformes qui sont des espaces sanctuaires du maintien de la biodiversité éco-compatibles Natura 2000.

## ASSURANCE

- Garantir un niveau de prestations toujours mieux adaptées à notre pratique ainsi qu'aux réalités du terrain.
- Renforcer l'indépendance de la Fédération et le service aux licenciés sur l'ensemble des produits d'assurance.

## TERRAINS

### *Tout part du sol*

- Défense des terrains dans le cadre d'une action CNFAS ou en direct avec la Fédération (base ULM).
- Acquisition de terrains fédéraux.
- Poursuite de l'application BASULM.
- Développement dans le cadre de l'application ULM+ d'une application cartographique simple et pratique.
- Poursuite de l'équipement des bases avec les kits sécurité (cônes de piste et manche à air).

## LE SPORT ET LA CULTURE SPORTIVE

***La mandature calquée sur les olympiades va être cette fois particulière avec l'attribution des JEUX PARIS 2024. Le Pôle Sport de la Fédération participera activement en relation avec le CNFAS (\*) et le CNOSF (\*) à cet élément sportif mondial. Les objectifs des axes sportifs du programme 2017 de GÉNÉRATIONS ULM étant atteints, il convient de les conforter et de franchir un niveau supérieur toujours dans le sens d'un objectif d'excellence.***

### ***Les axes majeurs de la mandature nouvelle du Pôle Sport seront :***

- Développer et promouvoir pleinement l'accessibilité aux pratiques sportives en région : événements sportifs mis en œuvre dans le plus de régions possibles.
- Cultiver notre vivier de compétiteurs et intégrer de nouveaux talents notamment à partir de compétitions régionales, championnats de France.
- Dynamiser notre collectif France et en sélectionner les meilleurs pilotes pour les Équipes de France (Paramoteur classique, slalom, et Micro-lights).
- **Promouvoir et valoriser les tentatives et réussites de records avec des critères nouveaux de performances énergétiques et de réduction encore plus marquée de l'impact carbone dans toutes nos classes d'ULM.**

- Être un acteur clé auprès de la Fédération Internationale (FAI/CIMA).
- Organiser les Championnats du monde Micro-lights (classe 2,3,4) en 2022.
- Organiser les Championnats du Monde Paramoteur Slalom en 2023.
- Participer à la mise en place du centre sportif fédéral à Blois.
- Participer à la mise en œuvre d'une culture club pour atteindre une meilleure culture sportive.

\* **CNFAS** > Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives  
**CNOSF** > Comité national olympique et sportif français

## JEUNES PILOTES

- Poursuite du programme de **soutien aux jeunes** (-25 ans) + subvention BIA > 400 euros et 500 € (subventions qui ont été revalorisées lors de la mandature précédente et qui doivent donner lieu à des ajustements).
- Poursuite de l'action de la première prise de **licence gratuite** (+ 400 licences réelles en trois ans).
- Poursuite de l'action **Passeport jeune** mise en place en 2020 qui permet en lien avec les Comités régionaux à un jeune de découvrir 3 des 6 classes d'ULM pour mieux appréhender la diversité des différents types de pratiques.
- Dans le cadre du **partenariat avec la Marine Nationale**, mise en place de deux classes de mer/air (10 jeunes) pour permettre à des jeunes licenciés une découverte croisée des métiers de la marine et des pratiques ULM.
- **Poursuite** du prix Dominique Méreuze.
- **Participation** des jeunes au Tour ULM.
- Animation du Pôle Jeune mise en place dans la mandature précédente.
- Faciliter et promouvoir l'accès des jeunes aux postes de **dirigeants** dans les instances du mouvement ULM.

## FÉMININE

- Poursuite de l'action de la première prise de **licence gratuite**.
- Faciliter et promouvoir l'accès des femmes aux **postes de dirigeantes** dans l'ensemble des instances du mouvement ULM.
- Renforcer, promouvoir et rendre visible l'**animation** du Pôle « Voler au féminin ».
- Renforcer et promouvoir le dispositif **d'aide aux instructrices**.
- Améliorer l'**accueil des pratiques** féminines dans les clubs et OBL.

## PARAMOTEUR

- **Poursuivre** la démarche de simplification de la réglementation dédiée au Paramoteur auprès de la DGAC (type Part 103).
- **Faciliter** l'implantation et la **création** de plateformes Paramoteur en adaptant une réglementation spécifique pour le monoplace en décollage à pieds et le chariot.
- **Tenir compte** de la spécificité Paramoteur dans le théorique ULM.
- **Mise en place** de moyens de reconnaissances anticollision simplifiée pour les Paramoteurs.
- **Développer** les grands rassemblements Paramoteur, au moins un par région administrative.
- **Encourager** le développement des motorisations électriques et thermiques très silencieuses.
- **Développer** le village Paramoteur au Mondial de Blois.
- **Participer** à la préparation de l'organisation d'un championnat du monde Paramoteur.
- **Poursuivre** la défense de l'esprit ULM à la française lors des réunions CIMA (fédération internationale).
- **Accueillir** d'autres Paramotoristes pour **animer et développer** le Pôle Paramoteur, et préparer un futur responsable pour 2025.

## VOL HANDI

*La politique conduite par le Pôle « Vol Handi » s'inscrit dans la continuité des initiatives prises depuis plus de 20 ans par la FFPLUM dans le cadre du « vol adapté » pour permettre à des personnes en situation de handicap de découvrir et de pratiquer l'ULM. Elle est conforme aux objectifs fixés par le ministère des Sports engageant les fédérations sportives à organiser l'accueil et la pratique des personnes en situation de handicap dans un cadre « maîtrisé et durable ». Cette politique inclusive participe ainsi au processus d'intégration et de cohésion sociale pour des publics éloignés du sport.*

**Cet engagement, qui s'appuie sur les Comités régionaux se décline en plusieurs lignes d'actions :**

- **Recenser** les pratiques existantes sur le territoire et aider les clubs à structurer leur offre afin de permettre aux personnes handicapées de pratiquer avec une plus grande autonomie.
- **Communiquer** en interne sur les actions individuelles ou collectives pour les faire connaître et susciter des initiatives nouvelles.
- **Promouvoir** une pratique du « Vol Handi » élargie à d'autres classes, en particulier le paramoteur et à d'autres formes de handicap, notamment sensoriel.
- **Constituer** un réseau de pratiquants afin de mutualiser, avec l'aide du CNFTE, les moyens spécifiques mis en œuvre au sein des structures.
- **Faire connaître** l'action de la FFPLUM auprès des organismes en charge des personnes handicapées (collectivités, associations, fédérations, etc.).

## MÉCANIQUE ET ESSAI (CNFTE)

- **Développer** un réseau d'ateliers de maintenance ULM labellisé en s'appuyant sur l'expertise du CNFTE, et de poursuivre à travers ce réseau la formation des pilotes par des stages d'entretien de 1<sup>er</sup> niveau.
- **S'appuyer** sur les compétences et moyens techniques du CNFTE pour tester et expérimenter de nouvelles motorisations et équipements de bord.
- **Implanter** sur Blois avec le concours du CNFTE un centre permanent de formation à la maintenance des ULM.
- **Communiquer** sur le caractère moderne à faible nuisance et économique de nos motorisations et l'évolution constante des ULM par les constructeurs avec des aéronefs devenus particulièrement silencieux.
- **Encourager** les expérimentations de motorisations à faible émission de carbone : électrique, hybride, hydrogène, biocarburants en cela facilitées par la flexibilité du système déclaratif de la réglementation ULM.
- **Réalisation et promotion** des supports pédagogiques tutos et guides.

## MONDIAL DE L'ULM ET CENTRE SPORTIF FÉDÉRAL À BLOIS

- Organisation annuelle par la Fédération du Mondial de l'ULM à Blois : salon international, rassemblant toutes les pratiques de l'ULM, avec les exposants habituels et de nouveaux, organisé sur trois jours, démonstration en vol des exposants, meeting le samedi, arrivée en vol et possibilité de dormir sous son aile, salon de l'occasion, village paramoteur, des animations, nouvelle restauration...
- Création du Centre Sportif Fédéral à Blois qui regroupe les compétences fédérales dans le domaine sportif, dans celui de la formation, de la mécanique et de l'innovation, avec une dimension muséale.

## PÔLE NUMÉRIQUE

- Création et développement de l'Appli FFPLUM.
  - Maintien en condition opérationnelle des outils numériques fédéraux (mises à jour, sécurisation, optimisation, etc.).
  - Digitalisation des dispositifs fédéraux (accessible, simple et rapide).
  - Amélioration de la gestion des demandes des licenciés (Ticketing).
  - Amélioration de la boutique Eshop FFPLUM.
  - Création et développement des outils numériques pour la délégation du théorique ULM « Exam ULM » (planification des sessions et espaces candidat et centre de formation).
  - Amélioration et optimisation des procédures administratives (automatisation sécurisée).
  - Simplification de l'administration des réseaux actuels et futurs (Blois et autres).
  - Gestion et administration numérique du mondial ULM.
- 

***Ce programme est ambitieux et dense, il n'est pas exhaustif. Il suppose des élus investis avec le sens du collectif en lien avec toutes celles et ceux qui voudront s'associer à ces objectifs. Cette cohésion permet aussi de réagir de manière efficace dans des conditions parfois soudaines et imprévues comme nous le faisons depuis un an.***

**GÉNÉRATIONS ULM**   
2021-2025



## LISTE DES CANDIDATS

- Une équipe de 20 personnes expérimentées forte de compétences multiples (dont avec près d'un tiers de nouveaux membres pour assurer un renouvellement) motivées, pleines d'énergies qui ont toutes l'envie de travailler ensemble et prêtes à donner le meilleur d'elles même dans l'intérêt général de l'ULM et de tous les licenciés sans parti pris.
- Notre objectif partagé est de contribuer au développement de la pratique de l'ULM dans le respect des libertés et de la diversité des pratiques.

Président	<b>Sébastien PERROT</b>
Premier vice-président - Règlementation	<b>Louis COLLARDEAU</b>
Trésorière	<b>Denise LACOTE</b>
Secrétaire général	<b>Francis BERTHELET</b>
Deuxième vice-président - Espace aérien	<b>Christian SANTINI</b>
Sécurité / formation	<b>Jean-Christophe GIBERT</b>
Formation	<b>Pascal FAURE</b>
Enac / Formation	<b>Christine HEITZ</b>
Sport	<b>Noël MAZAUDIER</b>
Paramoteur et ballon	<b>Didier EYMIN</b>
Handi vol	<b>Alain REVEILLON</b>
Informatique	<b>Julien TOURBEZ</b>
Féminine	<b>Marie-France JEHANNE</b>
Médecin Médecin suppléant	<b>Jacques AYOUB</b> <b>Gérald BLÜCHER</b>
Vie des clubs / communication	<b>Georges HUMEAU</b>
Jeune	<b>Marie-Clotilde LEFEBVRE</b>
Jeune / vie des clubs / sport	<b>Patricia BE</b>
Vie des clubs / réglementation / com	<b>Alain BLIEZ</b>
Logistique / terrains	<b>Dominique CERVO</b>
CNFTE - Développement durable - innovation	<b>Christian AUGE</b>